

VILLE DE ROYAN

Arrondissement
de

Rochefort

Département
Charente-Maritime

2009 - copie conforme de 1957
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil Municipal

Séance du

10 novembre 1956

OBJET

**Câble Electrique
de l'Aérodrome
PAIEMENT
DELORE**

Le **dix novembre** mil neuf cent cinquante **six** le Conseil Municipal de
Royan, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M.

BRUSSET

Député-Maire,
Étaient présents: M.M.

**BRUSSET - SRUGNET - REUTIN - CASTELNAU -
COUZINET - GAUSSEL - BARROT - POUGET - LAURENT - COUNIL Paul -
GUILLAUD - BROTRÉAU - BARRIÈRE - ETCHEBER - DOMECQ - BOURDEILLE - HARTEAU**
~~fondateur de la Mairie des Aubiers de Royan~~ - **GRIS BENMEYER - DUFOUR - CHAMBOULAN**

Étaient représentés:

PAPEAU

M.
onsieur BARRIÈRE
M. le Président ouvre la séance

a été élu Secrétaire.

Convocations du
Affichée le **10 nov. 1956**

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le rapport de la Commission des Finances,

DECIDE ,

- de demander à M. le S/Préfet de bien vouloir viser pour valoir marché les factures de l'Entreprise GEOFFROY DELORE se montant à 361.826 francs pour fourniture de câble H.T. nécessaire à l'alimentation de l'Aérogare
- que la dépense sera mandatée report 40 ch. XXXV- art.3 " du Budget " construction et aménagement de l'Aérogare "

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois
et an susdits

Ont signé au registre MM. les membres présents

APPROUVE
Rochefort s/Mer le 13 Mai 1957
Le Sous-Préfet : Illisible.

Pour extrait conforme
Pr le Député-Maire
l'Adjoint Délégué,

POUR COPIE CONFORME
Royan, le 20 Mai 1957
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



GEOFFROY-DELORE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 800.000.000 DE FRS

SIÈGE SOCIAL & BUREAUX : PARIS - 134, BOUL^d HAUSSMANN (8^e)

N° D'ENTREPRISE : 282-75108.0001
 REP. PRODUCTEURS 7624 SEINE C.A.O.
 REG. DU COMMERCE SEINE N° 54 B 9097

PHONE : + CARNOT 32-43
 + CARNOT 64-50
 TÉLÉGR. GEOFFROY-DELORE - PARIS
 CHÈQUES POSTAUX PARIS 356-42

FACTURE
GENNEVILLIERS

MAIRIE DE ROYAN

ROYAN (Gtte-Mme)

DATE **30 JUN 55** NUMÉRO **3535 B13**
 V/COMMANDE DU NUMÉRO

21.6.55.

MODE D'EXPÉDITION **TRANSP. CALBERSON P.V.** EXPÉDIÉ A **MEME ADRESSE**
 DATE EXPÉD. **1525** N° EXPÉDITION **7** N° MAGASIN **14437/5** N° DE PASSAGE **I284** N° DE BON **3225** DATE DE PASSAGE **23.6.55.** N° DÉBIT **I525**
 N° DE COMPTE **14437/5** N° DE BON **3225** REPRÉSENTANT **22** N° D'INSCRIPTION **7.074**

SYMBOLE	RÉF.	QUANTITÉ MÉTRIQUE OU POIDS	NOMB. DE COND.	DIAMÈTRE OU SECTION	SÉRIE OU SPÉCIFICATION	PRIX UNITAIRE	DÉCOMPTÉ	TOTAL
				I	TAMBOUR FBN.94			28.500
				I	Cadre de calage : CH.1080			L.

CERTIFIE ARRETE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE VINGT HUIT MILLE CINQ CENT FRANCS.....

LE DIRECTEUR COMMERCIAL.

*J'ai reçu le présent mémo
 arrêté à la somme vingt huit
 mille cinq cent francs -
 Le Maire*



Pour le Député-Maire,
 Adjoint-Délégué :

[Signature]

dont T. V. A.

NOTA : Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, même expédiées franco
 Nos factures sont payables à Paris, au comptant sans escompte. — Nos traites ne font pas dérogation à cette clause
 attributive de juridiction. — Nous ne reconnaitrons aucun rendu dont nous n'aurons pas donné l'Avoir. — Toute réclamation
 qui ne sera pas faite dans un délai de 8 jours, à partir de la livraison, sera considérée comme nulle et non avenue.

L. P. F. Léonard Daniel - Loos (Nord) 70393 12/54

